



PIÈCES AUTO POUR LES PROS

A3 PRO

DISTRIBUTEUR DE PIÈCES DE RECHANGE AUTOMOBILES

A3PRO S.A.S. au capital de 4 000 000 €
R.C.S. Béziers - Siret 822 015 442 00012 - APE 4531Z
FR 12 822 015 442

ZAC Saint-Martin Sud
34120 PEZENAS
Tél. : 04 20 100 200
Fax : 04 26 99 58 18

www.a3pro.fr

FACTURE

L.C.R. du : 09/04/2024

Echéance le : 31/05/2024

Magasinier : CS/SB

GARAGE AUTO DVS
67 AVENUE JEAN JAURES
34600 BEDARIEUX

TVA : FR12902550565

Page :1/1

N° Document	N° Client	Votre Commande	Marque	VIN	N° Immatriculation	Kilométrage	N° Commande	
4483355	0165285	CDE 1HR13DB45		Zone Expedition : 03			5155357	
Désignation		N° Pièce	Quantité ou temps	C T	Prix unitaire hors taxe	Remise %	Prix unitaire net hors taxe	Montant
** BL 5155357 DU 09/04/2024 **								
BH-128-NB								
COMMENTAIRE R.A. : BH-128-NB								
NUMERO DE COMMANDE : 1HR13DB45								
E: COURROIE TRAPEZOIDALE AM		1635044180 C37P05	1,00	4	47,87	48,00	24,89	24,89
I: GALET TENDEUR ACCESSOIRE AM		GATT39043 E10T01	1,00	4	170,90	45,00	93,99	93,99
----- SOUS-TOTAL PIECES ----- 118,88								
INFORMATION :								
POUR UN MEILLEUR TRAITEMENT DE VOS LITIGES, NOUS VOUS DEMANDONS								
DE FAIRE VOS RECLAMATIONS DANS LA DEMI-JOURNEE QUI SUIVRA LA								
RECEPTION DE VOS COLIS								
TOUTE RECLAMATION HORS DELAI, NE SERA PAS PRISE EN COMPTE								
Total hors taxe			Montants TVA			Total T.T.C		
PI : 118,88			acquittés sur les débits suivant autorisation de l'Administration			142,66		
MO : 0,00 118,88			20,000			162,66		
DIV : 0,00			118,88			174,54		
			23,78			198,32		

Coupon à joindre à votre règlement

N° Document	N° Client	N° Commande
4483355	0165285	5155357
Echéance le : 31/05/2024		
09/04/2024		142,66



MODALITES ET CONDITIONS DE REGLEMENT : Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de la facture et ne font l'objet d'aucune condition d'acompte. Lorsque l'acheteur est un professionnel, en application de l'article L441-6 du Code de Commerce, il est expressément convenu, qu'en cas de retard de paiement, l'acheteur pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi (taux d'intérêt de 5% par an) et le taux d'intérêt légal en vigueur à compter de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 euros (quarante euros) pourra être appliquée à l'acheteur.

RESERVES DE PROPRIETE : Le transfert de la propriété des marchandises objet de la présente facture est suspendu jusqu'au paiement intégral de leur prix conformément aux dispositions de l'article L621-122 du Code de Commerce. Les risques d'incendie et de vol sont transférés à l'acheteur dès la livraison des marchandises.

ATTRIBUTION DE COMPETENCE : En cas de contestation entre commerçants, les tribunaux compétents sont ceux dans le ressort desquels se trouve le siège de notre établissement.